

Le vent de la confiance

HUBERT BROCHARD, AGRONOME ET JOURNALISTE

André et Françoise Fortin dirigent la Ferme Victorien Fortin, près de la rive du lac Saint-Jean, à Métabetchouan Lac-à-la-Croix. Malgré les difficultés, contre vents et marées, ils ont développé leur production et protégé l'environnement, humain et naturel.

Déjà tout jeune, André Fortin avait appris qu'un lieu, un environnement, se partagent. En participant aux travaux des champs, il découvrait dans la terre, avec son frère, des pointes de flèche et des grattoirs en pierre servant au nettoyage des peaux. Ces objets appartenaient probablement aux ancêtres nomades des Amérindiens de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue), les *Innus*, que les premiers immigrants français avaient appelés Montagnais et dont le territoire s'étend de la Côte-Nord au Lac-Saint-Jean.



Dans l'ordre habituel, à l'arrière plan: André Fortin, son épouse Françoise Fortin, leurs fils Nicolas et Pierre-Luc; à l'avant-plan: leur fille Maryse et Marie-Ève Girard, la conjointe de Pierre-Luc. En médaillon, on aperçoit leur fils Jean-Denis, absent au moment de la photo.

Dans les années 1920, le Lac-Saint-Jean est témoin d'un terrible conflit de cohabitation, celui qui oppose l'agriculture et l'industrie. Pour s'alimenter en électricité, les grandes compagnies de pâte et papier, puis de fabrication d'aluminium, érigent des barrages à la sortie du lac Saint-Jean, près d'Alma. On décide de hausser le niveau du lac pour assurer le débit constant des turbines. Des milliers d'hectares de terres agricoles riveraines sont alors immergés et perdus, sans parler des dégâts matériels dans plusieurs paroisses.

Non loin derrière la ferme d'André et de Françoise, un petit lac, débouchant sur le grand, occupe maintenant la place d'une ancienne forêt d'ormes de 35 acres (14 hectares) ayant appartenu à Onésime Tremblay. Cet homme et sa famille habitaient tout près de là, où se trouve la Ferme Victorien Fortin, sur le rang Saint-Anne de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

En ce qui concerne l'agriculture et la communauté, en tout cas, André, son épouse Françoise et leurs voisins ont prouvé que les solutions de partage peuvent exister.

Petit à petit

Victorien Fortin, le père d'André, avec l'aide de son épouse, prend les rênes de la ferme de ses parents. C'était en 1954. Il y avait une douzaine de vaches et quelques porcs, que nourrissaient quelques arpents. Cinq ans plus tard, Victorien démarre un élevage de porcs reproducteurs, pour alimenter les éleveurs de la région, car l'éloignement complique l'approvisionnement en nouveaux sujets.

André et Françoise s'associent à Victorien au début des années 1980. Après le décès de ce dernier en 1985, la mère d'André déménage au village et lui et son épouse rachètent le reste de l'entreprise. Quatre-vingt-dix truies logent alors dans la section maternité de l'élevage naissance-finition-reproducteurs. «Aujourd'hui, nous avons plus que doublé notre cheptel et nos superficies en terre», relate André. Les truies sont au nombre de 250, il y a 96 cages de mise bas, 160 places en pouponnière et 1700 places dans la section engraissement.

Les 80 hectares de terre argileuse, un peu limoneuse ou sablonneuse par endroits, ont été drainés en totalité. «Une belle terre pour la luzerne», constate André. Cette année, on laisse reposer les sols qui ont régulièrement donné de l'orge ou de l'avoine, et on a semé de la luzerne partout. L'usine Belcan de déshydratation de la luzerne, à Hébertville non loin de là, transforme la récolte des Fortin et de plusieurs autres producteurs de la région.

Françoise et André ont quatre enfants, une fille et trois garçons: Maryse, Jean-Denis, Nicolas et Pierre-Luc. Ce dernier est, depuis deux ans, l'un des deux employés de la ferme.

La Ferme Victorien Fortin inc.

1346, rang Sainte-Anne, Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, Lac-Saint-Jean

Production: Naisseur-finisserie, éleveurs de porcs de race Yorkshire, Landrace et hybrides.

Cheptel: 250 truies en inventaire, 1700 porcs engraisés par année.

Terres en culture: 80 hectares, parfois en orge et en avoine, cette année tous en luzerne.

Mesures de respect de l'environnement: PAEF, limitation des rejets par bols économiseurs d'eau, alimentation multiphase, phytase, acides aminés.

Mesures de cohabitation: épandage du lisier avec une rampe à pendillards (qui a réduit les odeurs de plus de la moitié), implantation de haies brise-vents et brise-odeurs à la ferme et dans la région, beaucoup de bonne volonté, de respect, de dialogues et de diplomatie...!



Les propriétaires de la Ferme Victorien Fortin, à Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, sur la rive sud-est du lac Saint-Jean, ont su concilier production porcine et respect de l’environnement et de leur communauté.

Sur le plancher... des porcs

La maternité est la responsabilité de Pierre-Luc. Celui-ci a suivi un cours de production porcine au cégep d’Alma. Pierre-Luc vérifie également les chaleurs des truies, voit aux saillies et à la récolte de la semence des verrats. On a installé, dans la maternité, un petit laboratoire de semences il y a un an et demi. Inutile de dire qu’ici, la génétique est surveillée de près. Les Fortin ont appris à sélectionner des sujets à gain journalier rapide, à faible gras dorsal et à conversion alimentaire efficace.

Pierre-Luc prépare aussi les porcelets pour le sevrage ou pour le départ à l’abattoir, avec l’aide de Marc Tremblay, le deuxième employé de la ferme.

Ce dernier s’occupe de la section engraissement et de l’alimentation. C’est Marc qui mélange tous les aliments et suppléments minéraux à la moulange que possède la ferme depuis 1983. Il veille à servir des prémélanges et de la moulée de qualité, avec tout le soin requis par les normes HACCP préconisées par le programme d’Assurance qualité canadienne (AQC^{MD}). «Depuis que nous sommes accrédités par l’AQC, quelques registres se sont ajoutés mais nous prenions déjà beaucoup de notes avant ça», précise Françoise. Elle et son conjoint suivent à la lettre le *Cahier des bonnes pratiques* produit par la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

À la ferme Fortin, on ne donne pas d’antibiotiques de façon systématique aux animaux mais on traite les malades au besoin.

Pierre-Luc sèvre les porcelets à l'âge de 21 jours, en les laissant dans la cage de mise bas. André travaille dans toutes les sections et supervise le tout. Françoise, en plus d'assumer la responsabilité de l'administration, donne un coup de main dans les bâtiments comme dans les champs. Dans l'ensemble, la petite équipe fonctionne bien et la qualité des aliments et des soins apportés aux animaux semble adéquate, si on se fie aux performances légèrement au-dessus de la moyenne enregistrées dans le troupeau des Fortin.

Cages grand confort

Quand est venu le temps de rénover la maternité, en 1994, les propriétaires ont installé 42 cages de mise bas de type Ottawa, tout en gardant des cages conventionnelles en même quantité. Rappelons que les cages Ottawa sont plus grandes et de surface carrée. Elles permettent à la truie de se retourner, tout en protégeant les porcelets par les barres anti-recul. «Au total, nous n'avons pas observé de différence de production avec ces cages.



On a installé une vingtaine de cages de mise bas Ottawa, qui sont plus spacieuses et permettent à la truie de se retourner, sans nuire à la productivité de l'entreprise.

Nous sommes contents de les avoir installées, compte tenu des nouvelles normes internationales dont on parle.

Mais ça prend les deux modèles de cage: il y a des jeunes cochettes qui fonctionnent mieux dans des cages conventionnelles, tandis que des truies qui, plus âgées, se plaisent mieux dans une cage Ottawa», dit André.

Après leur saillie, les truies sont logées quelques jours en cages, avant d'être transférées en parcs, toujours pour maximiser le confort. On évite ainsi les problèmes liés aux cages de gestation.

La cohabitation d'aujourd'hui

Le plan agroenvironnemental et le bilan phosphore de la ferme sont déposés. On épand le lisier à l'aide d'une rampe à pendillards, ces bouts de tuyaux flexibles qui déposent le lisier directement sur le sol avec peu de pression pour diminuer les odeurs.

«Quand on s'est impliqué dans le dossier de la filière porcine dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, nous étions au banc des accusés, souligne André. J'étais le seul producteur de porcs parmi les 25 personnes qui siégeaient là. Nous avons un défi de taille: se faire écouter et respecter par la population. Finalement, nous avons acheté des rampes à pendillards en 2000, deux ans plus tôt que prévu!»

Quoi qu'il en soit, les éleveurs prennent soin d'épandre à faible dose, en surveillant les congés, en évitant les journées trop chaudes et en choisissant par exemple une journée de légère pluie. Ils s'entendent très bien avec leurs voisins. «Nous les prévenons souvent avant d'épandre, mais ils savent comment nous travaillons et que nous faisons vraiment attention», explique André. «Nous sommes très conscients des problèmes d'odeurs, car il y a des chalets et des terrains de camping tout le long des terres, du côté du lac», poursuit Françoise.

Des haies «brise-préjugés»

«Ce printemps, nous avons planté 4,5 kilomètres de brise-vents, de haies brise-odeurs et d'écrans boisés.» C'est ainsi que sur les longues bandes de paillis de plastique noir qui entourent champs et bâtiments, on trouve alignés de jeunes plants de lilas, d'érables rouges, de mélèzes, d'orme, de frêne, de bouleau jaune, de sorbier (ou cormier)... Les ingénieurs ont insisté pour n'utiliser que des essences qui poussent bien dans la région.



Dans quelques années, des brise-vents embelliront Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, tout en freinant les vents ardents du lac Saint-Jean. Tout cela grâce à André et Françoise Fortin et aux agriculteurs de la région.

«Nous sommes très fiers de ce projet qui touche plusieurs entreprises agricoles, explique André, qui est vice-président de la Fédération régionale de l'UPA. Dans le haut du lac, des brise-vents avaient déjà été implantés, mais dans le sud-est, il en manque beaucoup et il en manque. Nous avons travaillé très fort, principalement avec le Comité agroenvironnement et aménagement de l'UPA.

Notre fédération a obtenu une subvention de 70 000 \$ auprès d'Environnement Canada, dans le cadre de son programme Éco-Action. Actuellement, grâce à ce projet, il se plante près de 100 km de brise-vents au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Nous nous étions dit que pour que ça ait un impact, il faudrait implanter avec nos six voisins producteurs. Ils ont tous accepté! Trente autres sont venus nous voir tout de suite après! En tout cas, quand on s'assoira dans une rencontre, on pourra dire aux gens que nous faisons nos efforts, que nous pouvons faire des gestes concrets, de belles choses! Les citoyens peuvent-ils se vanter de faire autant d'efforts, de leur côté?», demande le producteur.

En plus, les brise-vents auraient un effet dissuasif sur les oies blanches et les outardes, qui pensent y trouver des prédateurs (renards ou oiseaux de proie), a entendu dire André. «Pendant les migrations, c'est très beau à voir, sur les étangs et sur les terres. Mais quand un troupeau d'oies envahit un champ, ça fait de sérieux dégâts», dit-il.

Une implication sociale diversifiée

Françoise et André s'impliquent dans leur municipalité et dans leur région. En plus de son poste de vice-président du Syndicat des producteurs de porcs du Saguenay–Lac-St-Jean et de vice-président de la Fédération régionale de l'UPA (où il est président du Comité agroenvironnement et aménagement), André est président de la Table agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. De son côté, Françoise participe aux activités de la scène politique municipale et régionale. Pour faire connaître le point de vue, les difficultés et les efforts des agriculteurs et pour faire avancer des dossiers importants, elle et son conjoint ont multiplié les rencontres, les médiations et les dialogues avec leur municipalité, leurs voisins. Si la Loi 184 sur le droit de produire a pris tout son sens à Alma, le couple Fortin y est pour quelque chose. Et pas question d'y toucher! «La population doit savoir qu'il y a déjà dans cette loi tous les éléments pour assurer une paix sociale», rappelle André.

Et pour respirer un peu, durant l'été, André et Françoise vont dormir à la roulotte qu'ils ont installée à 5 km de chez eux, sur le bord de l'eau. «Avec la diminution des fermes, sur le rang, les enfants avaient de moins en moins d'amis, mais sur le terrain de camping, ils pouvaient s'en faire. En même temps, ça nous permet de venir travailler à la ferme le jour», explique André. Le soir, ils rencontrent des amis, parlent d'autre chose que d'agriculture. Une piste cyclable, la fameuse Véloroute des bleuets, passe tout près. Puis, quand il fait trop chaud au mois de juillet, ils prennent maintenant de 10 à 15 jours de vacances.



Pierre-Luc, un des fils d'André et de Françoise, est parfois secondé à la maternité par Marc Tremblay, à sa gauche, qui s'occupe surtout de l'alimentation et de la section engraissement.

Faire confiance...

Françoise et André ont décidé d'aider généreusement leur fils Pierre-Luc et sa conjointe Marie-Ève Girard à s'installer sur la ferme. La construction de la maison voisine et la rénovation d'un des bâtiments de ferme, tout cela progresse à grands pas, malgré tous les autres travaux. C'est que le couple reçoit beaucoup d'aide d'amis et de la famille.

André et Françoise ont décidé de faire confiance à l'avenir, conscients des difficultés que connaissent les producteurs porcins et ceux des autres productions. Ils ont donc foncé et réinvesti dans leur entreprise pour la garder à jour. Sans toutefois que Pierre-Luc et Marie-Ève se sentent étouffés par le travail ou les dettes à rembourser sur les nouveaux aménagements.

Les énormes investissements financiers et normes environnementales sont des sources de stress propres à l'agriculture actuelle. Selon André et Françoise, il est temps que la population vienne vers les agriculteurs et se rende compte de leurs efforts, pour que naissent la tolérance et la confiance.



Avec la récolte de semence de verrats à la ferme, Pierre-Luc et ses parents évitent les inconvénients du transport de la semence ou de verrats sur de longues distances.